



VIRBAC NUTRITION
ZI 252 rue Philippe Lamour
30 600 VAUVERT

PRÉFECTURE DU GARD
Service Eau et Risques
89, rue Weber
30907 NIMES Cedex 2
A l'attention de Monsieur Richard Buchet

Carros, le 5 juillet 2024

Contradictoire par mail et lettre recommandée avec AR n°2C 155 961 2070 4

Objet	Dossier de déclaration – Forage sur la commune de Saint Gilles
Référence	30-2024-0100044762
Affaire suivie par	Richard Buchet, richard.buchet@gard.gouv.fr

Monsieur,

Pour faire suite à votre projet d'arrêté préfectoral portant prescriptions complémentaires au titre de l'article R214-3 du code de l'environnement concernant notre forage de reconnaissance sur la commune de Saint Gilles, nous vous confirmons que nous n'avons aucune remarque à formuler sur ce projet.

Pouvez-vous en retour de cet accord, nous transmettre l'arrêté signé ?

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Marc Bistuer
Head of Compliance and
Corporate Quality Assurance

Virbac

13^e rue LID - BP 27 - 06511 Carros cedex - France
Tél. +33 4 92 08 71 00 - Fax +33 4 92 08 71 65 - contact@virbac.com - corporate.virbac.com
Siège social - 1^{ère} avenue 2065 m - LID - 06516 Carros - société anonyme au capital de 10.572.500 euros - 417 350 311 RCS Grasse